DE

Home-Security-Rover HSR-1

mit HD-Video, weltweit fernsteuerbar

Bedienungsanleitung

7links™

PX-3799-675

INHALTSVERZEICHNIS

Ihr neuer Home-Security-Rover.....4
Lieferumfang 5
Optionales Zubehör.....5

Wichtige Hinweise zu Beginn.....6
Sicherheitshinweise 6
Wichtige Hinweise zur Entsorgung.....9
Konformitätserklärung 10

Produktdetails..... 11

Inbetriebnahme 14
Akku aufladen 14
App installieren.....15

Verwendung 16
Geräte-Passwort ändern 19
Fernsteuerung.....21
Einstellungen..... 24
Foto 32

Video..... 32
Gerät hinzufügen..... 32
Gerät entfernen..... 33

Problemlösungen.....34

Technische Daten 37

GPL-Lizenztext 39

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.7links.me

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

IHR NEUER HOME-SECURITY-ROVER

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

Vielen Dank für den Kauf dieses Home-Security-Rovers. Ihr kleiner Helfer ist mit einer HD-Überwachungskamera, LED-Beleuchtung, einem schwenkbaren Kamerakopf, einer Gegensprechfunktion und zwei Kettenantrieben ausgestattet. Steuern Sie ihn per Smartphone oder Tablet-PC und sehen Sie per Live-Bild, was bei Ihnen zuhause gerade los ist.

Lieferumfang

- Home-Security-Rover
- Ladestation
- Micro-USB-Ladekabel
- Bedienungsanleitung

Zusätzlich benötigt: WLAN Router, Internet-verbindung, Smartphone mit Android ab Version 4.1 oder OS ab Version 6

Optionales Zubehör

PX-4919: Reisefreundliches USB-Netzteil, 1000 mA, 5 V

WICHTIGE HINWEISE ZU BEGINN

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Öffnen Sie das Produkt niemals eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.

- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Dieses Produkt ist kein Spielzeug, halten Sie es fern von Kinderhänden.
- Verwenden Sie das Produkt nicht in feuchten Umgebungen wie Badewanne, Waschbecken, Waschmaschine oder feuchten Kellerräumen.
- Nur zur Verwendung in Innenräumen!
- Setzen Sie das Produkt nicht direkter Sonneinstrahlung aus, um ein Überhitzen zu vermeiden.
- Halten Sie das Produkt fern von Herd, Ofen, Heizung, Mikrowelle,

Sound-Systemen und TV-Geräten.

- Verwenden Sie nur das mitgelieferte oder empfohlene Zubehör.
- Verwenden Sie beim Aufladen keine Verlängerungskabel.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten.

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört nicht in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag / Monat / Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt PX-3799 in Übereinstimmung mit der RoHS Richtlinie 2011/65/EU und der R&TTE-Richtlinie 99/5/EG befindet.

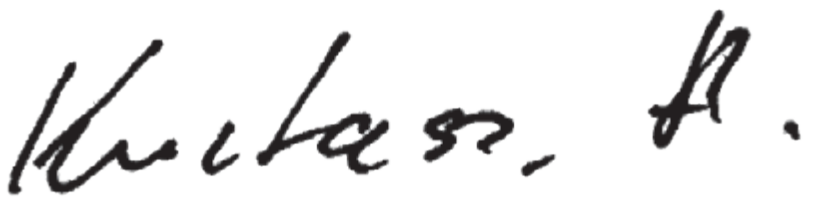

Leiter Qualitätswesen
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz
24.07.2015

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer PX-3799 ein.

PRODUKTDETAILS

Home-Security-Rover

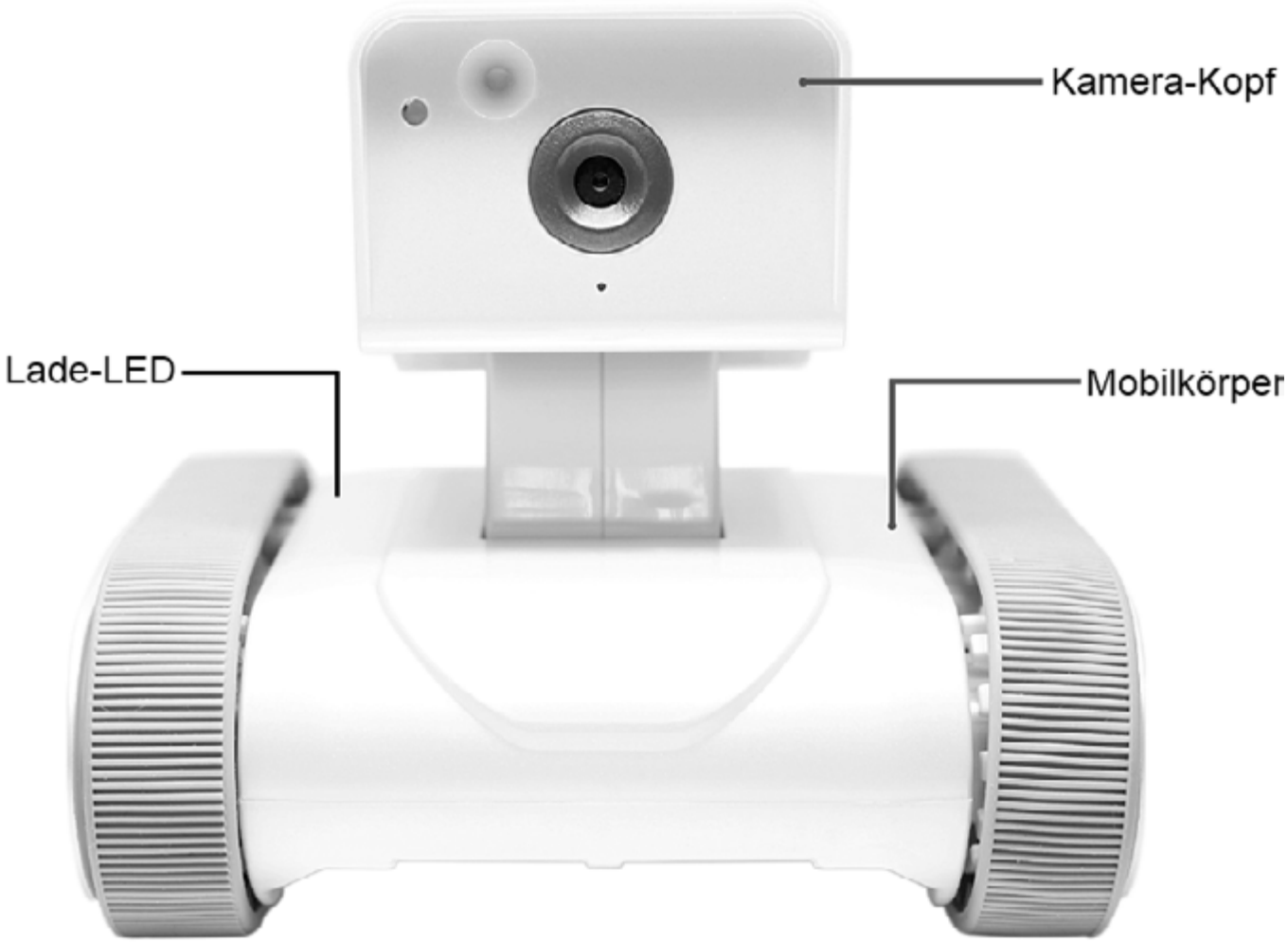

Mobilkörper (Unterseite)

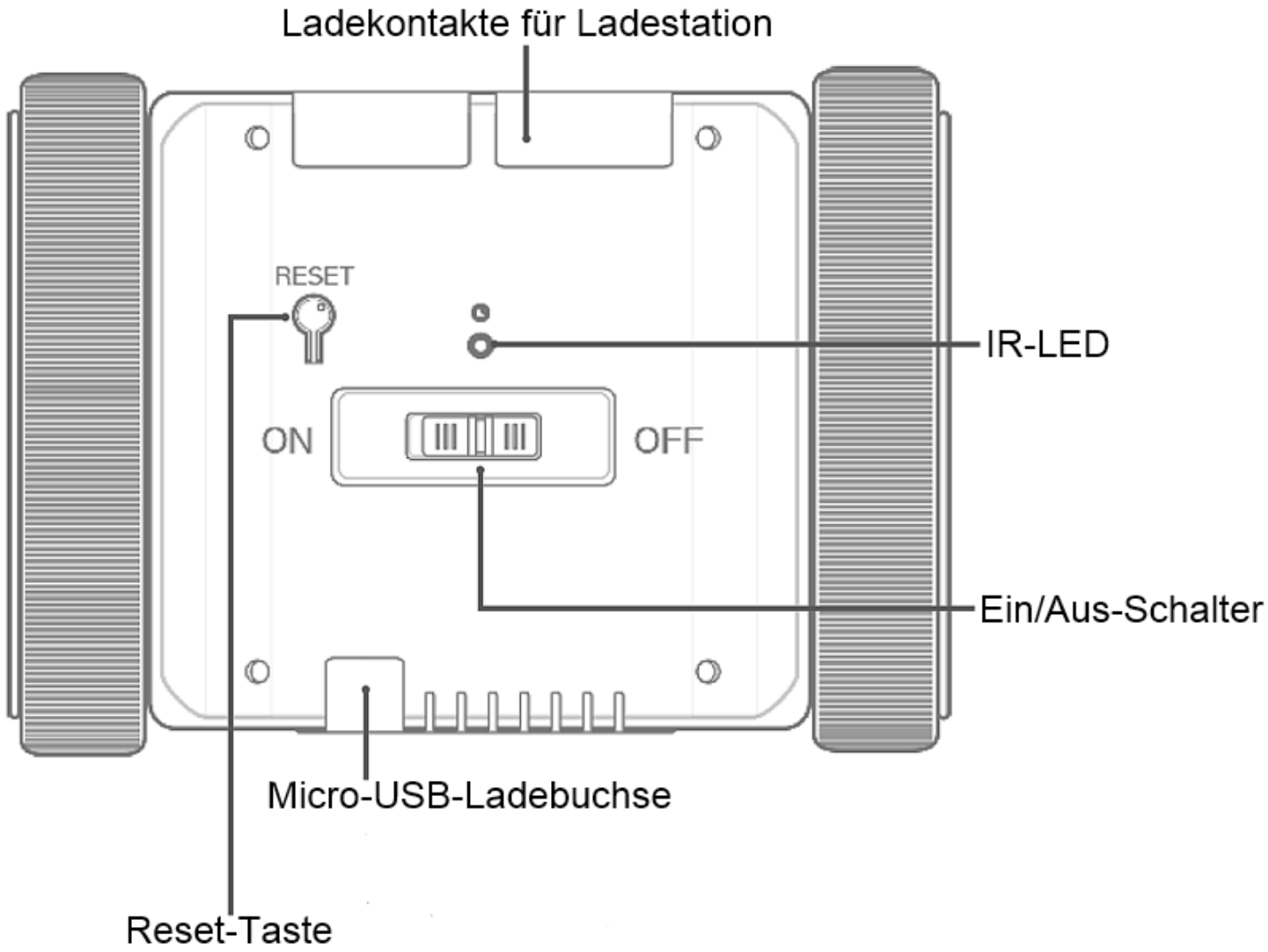

Kamerakopf

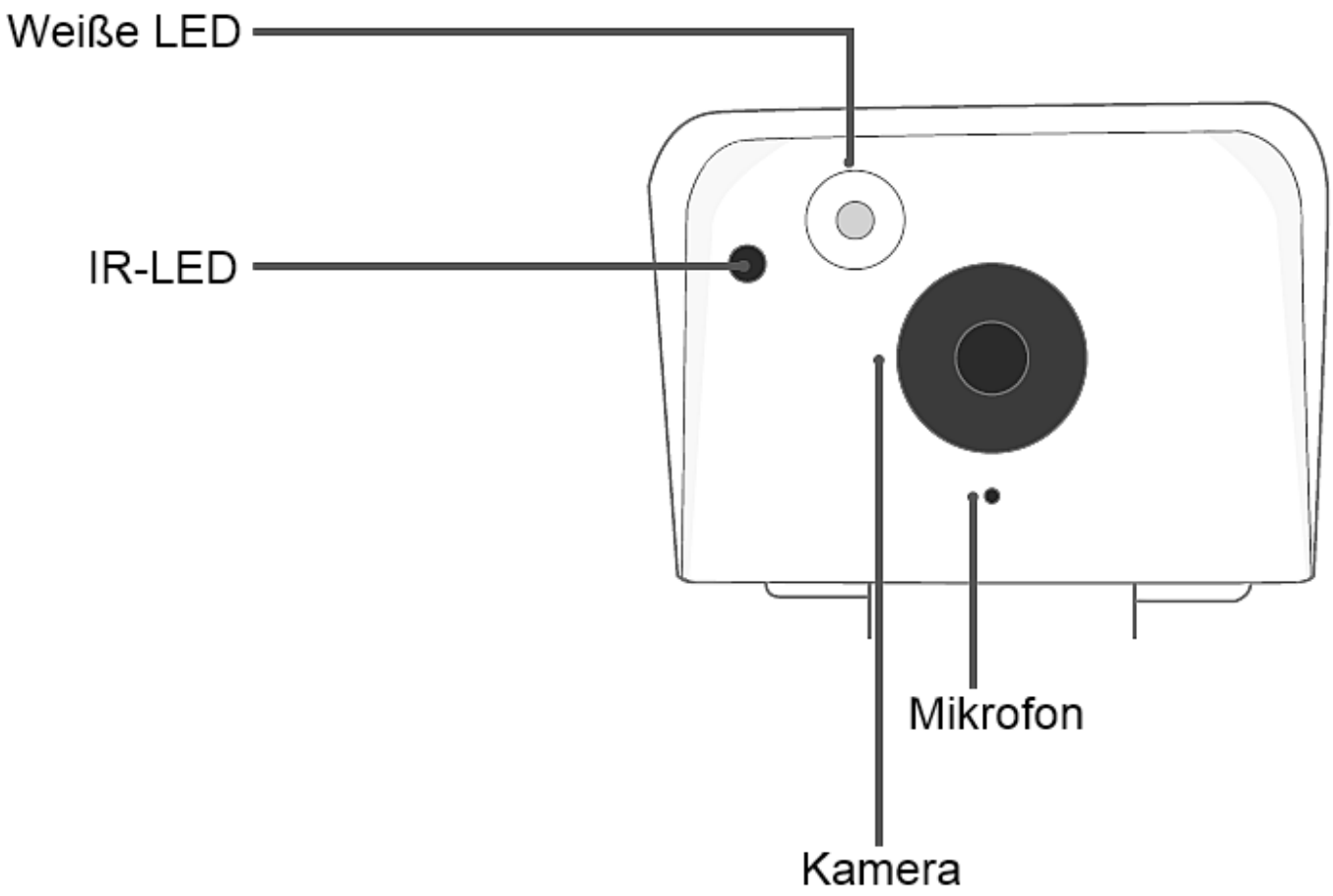

INBETRIEBNAHME

Akku aufladen

Laden Sie den Home-Security-Rover vor dem ersten Gebrauch vollständig auf.
Sie können den Rover entweder direkt oder über die Ladestation aufladen.

- Nehmen Sie das Ladekabel und stecken Sie den Micro-USB-Stecker in die Micro-USB-Ladebuchse des Rovers. Verbinden Sie den USB-Stecker mit einem geeigneten 5-V-Netzteil (z.B. PX-4919).
- Oder schließen Sie das Ladekabel an die Ladestation an und verbinden Sie es mit einem geeigneten 5-V-Netzteil. Setzen Sie den Rover so auf die Ladestation, dass die Ladekontakte richtig aufliegen.

Schließen Sie das Netzteil dann an die Stromversorgung an. Die Lade-LED leuchtet während des Ladevorgangs und erlischt, wenn der Rover vollständig geladen ist.

App installieren

Suchen Sie im Google Play Store (Android) oder im App-Store (iOS) nach der App **Appbot Link** und laden Sie diese herunter.

HINWEIS:
Geben Sie als Suchbegriff "appbot" ein.

VERWENDUNG

1. Öffnen Sie die App **Appbot Link**.
2. Entscheiden Sie, ob Sie der App erlauben möchten Ihnen Mitteilungen zu senden und tippen Sie auf das entsprechende Feld.

HINWEIS:
Wenn Sie den Bewegungsalarm nutzen möchten, sollten Sie die Mitteilungen der App zulassen.

3. Tippen Sie auf **Next** und folgen Sie den Anweisungen auf dem Bildschirm.
4. Schieben Sie den Ein/Aus-Schalter auf **ON**. Zwei LED-Streifen auf der Oberseite des Mobilkörpers leuchten rot, der Kopf

des Rovers bewegt sich und eine Ansage erklingt. Sobald die LED-Streifen blau leuchten ist der Rover einsatzbereit.

5. Tippen Sie auf **Next** und befolgen Sie die Anweisungen auf dem Bildschirm.
6. Drücken Sie die Home-Taste Ihres Smartphones
7. Rufen Sie die WLAN-Einstellungen Ihres Smartphones auf.
8. Wählen Sie dort **APPBOT** aus und stellen Sie eine Verbindung her.

HINWEIS:
Das WLAN-Passwort lautet: ***link2014****.*

9. Öffnen Sie erneut die App **Appbot Link**.
10. Tippen Sie auf **Next**.
11. Wählen Sie Ihr WLAN-Netzwerk aus, indem Sie darauf tippen und geben Sie Ihren Netzwerkschlüssel (Passwort) ein. Bestätigen Sie mit ok.
12. Tippen Sie unterhalb der Liste auf **OK**, die Verbindung mit Ihrem Rover wird über Ihr WLAN-Netzwerk hergestellt. Dies kann einen kurzen Augenblick dauern. Wenn der Rover erfolgreich bei der App angemeldet wurde, erklingt eine Ansage.
13. Geben Sie das Geräte-Passwort Ihres Rovers ein und tippen Sie auf **OK**.

HINWEIS:
Das Standard Geräte-Passwort lautet: ***1234****.*

14. Die App greift nun auf den Rover zu. Sobald die Verbindung steht, erklingt eine Ansage und ein Live-Bild der Kamera erscheint auf dem Bildschirm.

Geräte-Passwort ändern

1. Tippen Sie im Hauptbildschirm oben rechts auf .

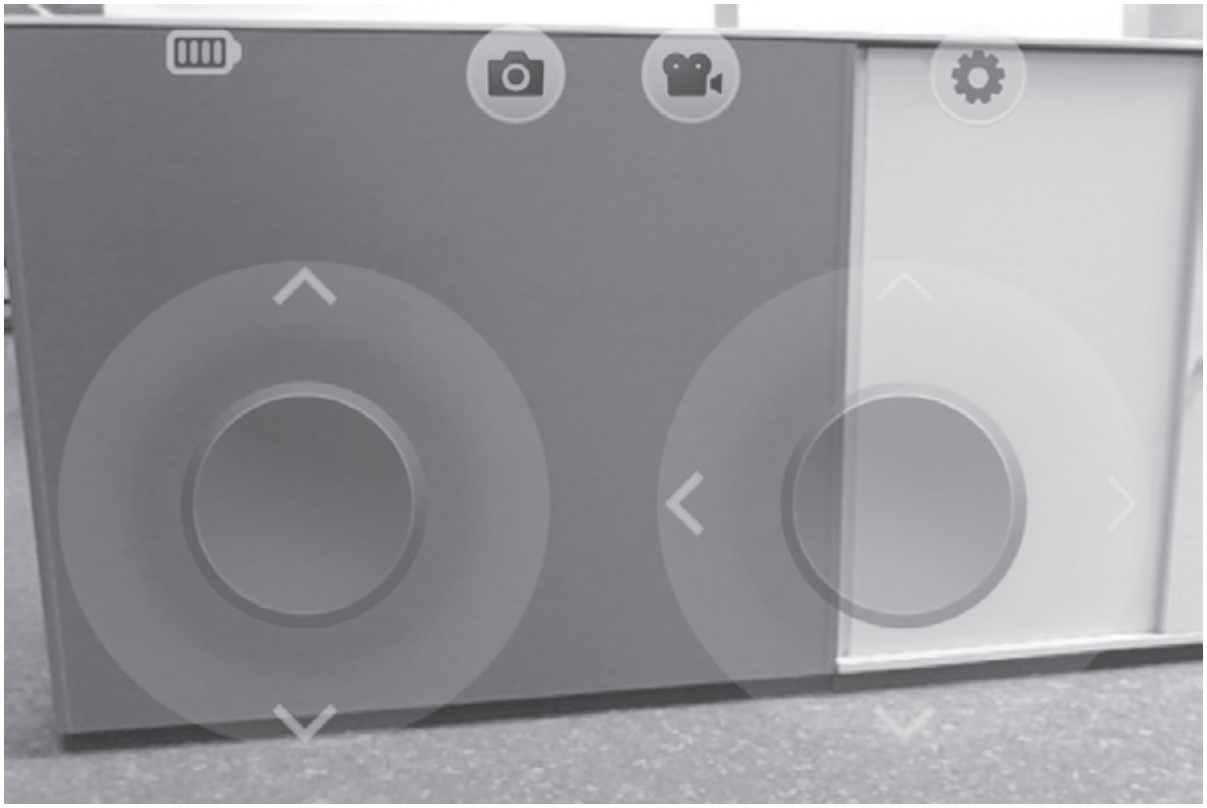

2. Tippen Sie in der eingeblendeten linken Seitenleiste auf .
3. Geben Sie das neue Passwort ein und tippen Sie auf **ok**.

HINWEIS:
Aus Sicherheitsgründen sollte Ihr Passwort aus einer Mischung von Groß- und Kleinbuchstaben, Zahlen und Sonderzeichen bestehen.

4. Sie erhalten die Nachricht, dass das Passwort erfolgreich geändert wurde. Tippen Sie im Meldefenster auf **ok**.

Fernsteuerung

Die Fernsteuerung wird auf dem Hauptbildschirm als kreisförmiger Cursor eingeblendet.

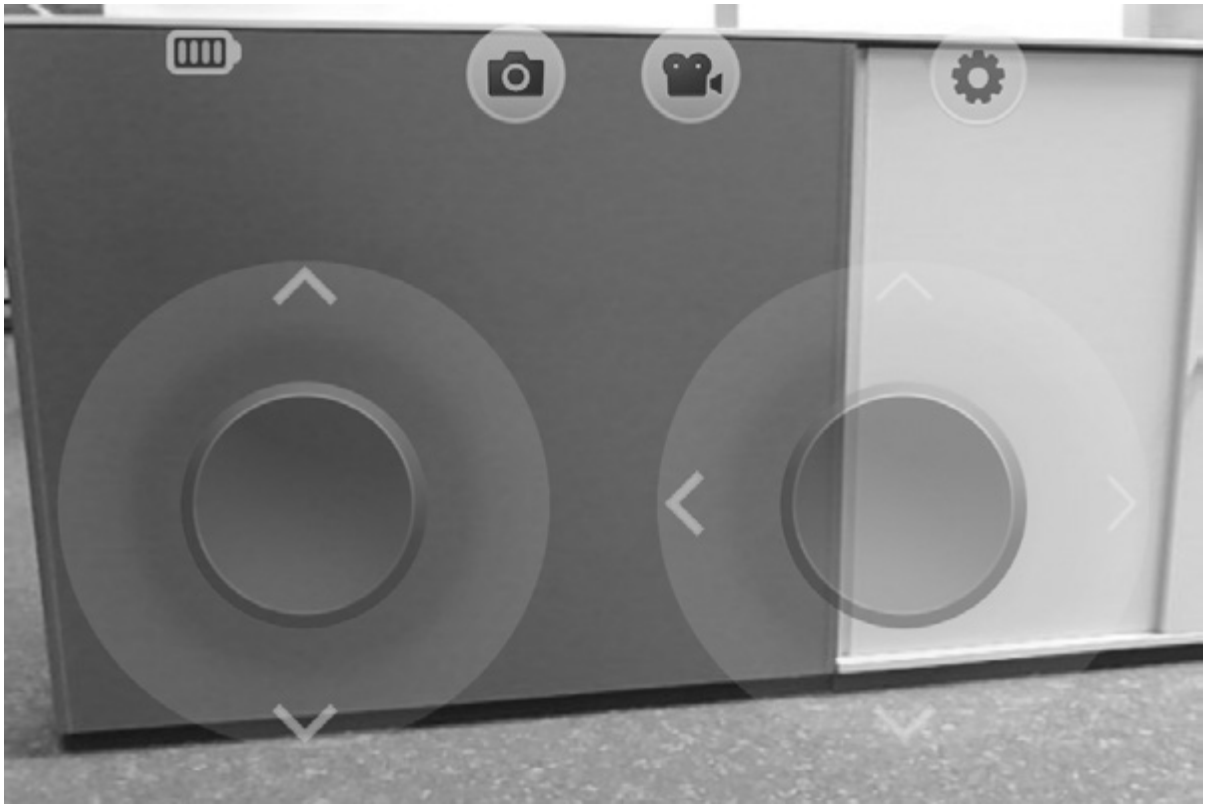

Tippen Sie auf den inneren Kreis und ziehen Sie ihn in die gewünschte Richtung, um den Rover zu bewegen.

HINWEIS:
Die Richtungspfeile geben die Richtung aus Sicht des Rovers an.

- Mit dem linken Kreis steuern Sie den Kamerakopf des Rovers. Ziehen Sie den inneren Kreis nach oben, um den Kopf zu heben, und nach unten, um ihn zu senken.
- Mit dem rechten Kreis steuern Sie den Mobilkörper des Rovers. Ziehen Sie den inneren Kreis nach oben, um den Rover nach vorne zu bewegen, und nach unten, um ihn nach hinten zu bewegen. Ziehen Sie den inneren Kreis nach links oder rechts, um den Rover in diese Richtung zu drehen.

HINWEIS:
Geschwindigkeit und Kontrollreaktion können je nach Empfang stark variieren.

Einstellungen

Tippen Sie im Hauptbildschirm oben rechts auf , um die Seitenleisten einzublenden.

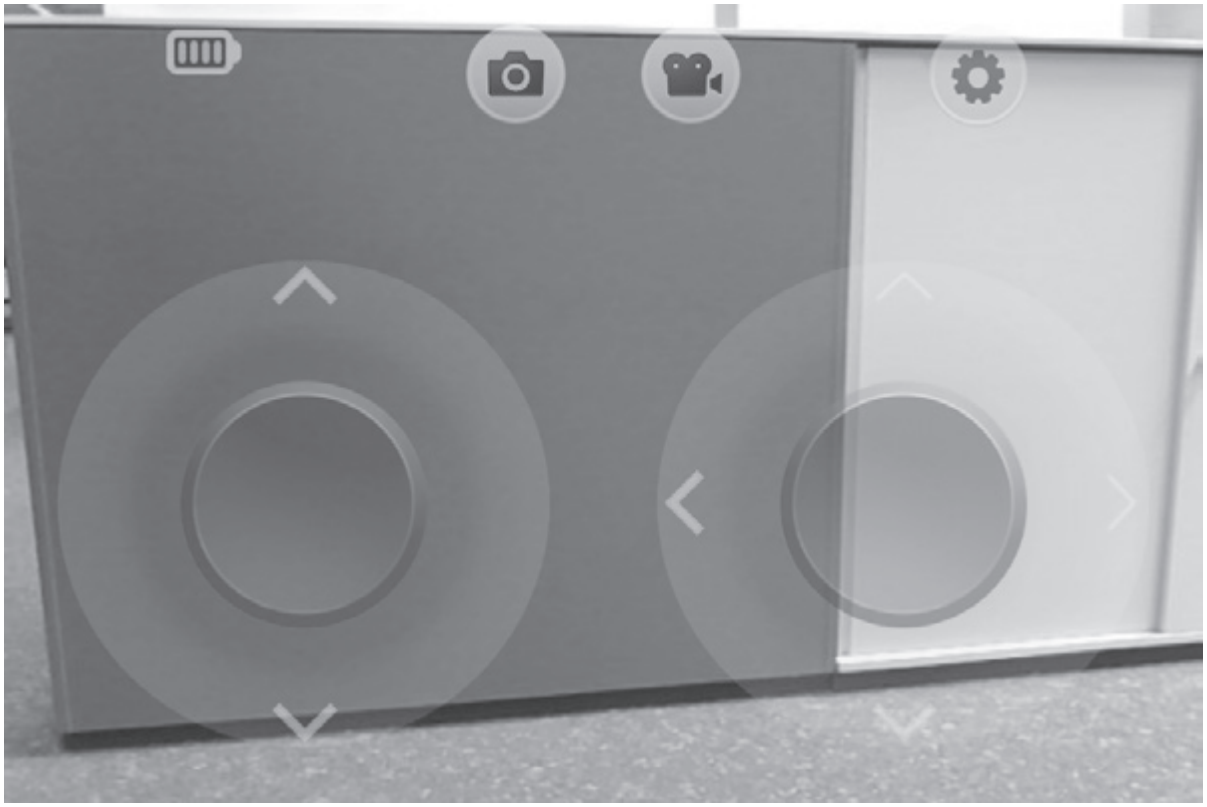

Symbol	Bedeutung
	Tippen Sie hierauf, um die Bildschirmqualität einzustellen. : niedrige Qualität, schnelle Bildübertragung : hohe Qualität, langsame Bildübertragung
	Tippen Sie hierauf, um Informationen über die App aufzurufen.

	Tippen Sie hierauf, um die Gesichtserkennungsfunktion ein- oder auszuschalten. Sobald der Rover ein Gesicht erkannt hat, folgt er ihm. : ein : aus *HINWEIS:* *Der Rover kann Gesichter erkennen, er kann sie aber nicht unterscheiden.*
	Tippen Sie hierauf, um das Passwort Ihres Rovers zu ändern.

 	Tippen Sie hierauf, um den Bewegungs-Alarm ein- oder auszuschalten. : ein : aus Sobald der Rover eine Bewegung wahrnimmt, erhalten Sie eine Alarm-Mitteilung. *HINWEIS:* *Sie müssen der App während der Installation das Senden von Mitteilungen erlaubt haben, um diese Funktion nutzen zu können.*

	Tippen Sie hierauf, um die weiße LED des Rovers ein- oder auszuschalten. : ein : aus So behalten Sie selbst im Dunkeln den Überblick.
	/ Tippen Sie hierauf, um die auf dem Bildschirm eingeblendete Fernsteuerung ein- oder auszuschalten. : ein : aus
	Tippen Sie hierauf, um den Rover wieder aufzurichten, wenn er nach hinten umgekippt ist.

 	Tippen Sie hierauf, um die Audio-Funktion des Rovers ein- oder auszuschalten. : ein : aus Bei eingeschalteter Audio-Funktion erscheint auf dem Bildschirm. Sie empfangen nun die Audio-Aufnahmen des Rovers. Tippen Sie auf und halten Sie das Symbol gedrückt, um Live-Tonaufnahmen vom Mikrofon Ihres Smartphones auf dem Rover abzuspielen.

	Beachten Sie die Akku-Anzeige im Hauptbildschirm . Wenn der Akku wieder aufgeladen werden muss, können Sie dies über die automatische Lade-funktion tun. Bringen Sie den Rover bis auf weniger als 1 m an die Lade-station heran und tippen Sie auf . Der Rover dockt an der Ladestation an. *HINWEIS:* *Der Rover muss mit der Kamera auf die Ladestaion zeigen, damit er die Lichtsignale der Ladesta-tion empfangen kann.*

	Tippen Sie auf , um den Ladevorgang abzubrechen. Tippen Sie auf , wenn der Rover den Ladevorgang beenden und von der Ladestation herunterfahren soll. *HINWEIS:* *Um die ferngesteuerte Ladefunktion nutzen zu können, muss die Ladestation über das Ladekabel an die Stromversorgung angeschlossen und auf einer für den Rover erreichbaren Stelle platziert sein.*
	Tippen Sie hierauf, um die von dieser App auf Ihrem Smartphone gespeicherten Bilder und Videos aufzurufen.

Foto

Tippen Sie im Hauptbildschirm auf , um eine Momentaufnahme zu machen. Das Bild wird auf Ihrem Smartphone gespeichert.

Video

Tippen Sie im Hauptbildschirm auf , um eine Videoaufnahme zu starten. Tippen Sie auf , um die Aufnahme zu beenden. Die Videodatei wird auf Ihrem Smartphone gespeichert.

Gerät hinzufügen

Tippen Sie auf der Startseite der App auf , um diesen oder einen weiteren Rover zu registrieren. Folgen Sie den Anweisungen auf dem Bildschirm.

Gerät entfernen

Tippen Sie auf der Startseite der App auf den Rover, den Sie entfernen möchten und tippen Sie dann auf

Tippen Sie unten auf **OK**, um den Rover zu entfernen (Android) oder noch einmal auf den zu entfernenden Rover (iOS).

PROBLEMLÖSUNGEN

Problem	**Lösung**
Der Rover lässt sich nicht einschalten.	Laden Sie den Rover vollständig, mindestens aber 30 Minuten auf und schalten Sie ihn dann ein.
Der Rover kann im WLAN-Netzwerk nicht gefunden werden.	Starten Sie den Rover neu und versuchen Sie es erneut.

Obwohl der Rover mit einem Netzwerk verbunden ist, hat er keine Internetverbindung.	Stellen Sie sicher, dass Ihr WLAN-Router mit dem Internet verbunden ist und versuchen Sie es erneut.
Kein Ton trotz aktivierter Audio-Funktion.	Regulieren Sie die Ton-Lautstärke über die Lautstärke-Tasten Ihres Smartphones.

Das Live-Bild der Kamera verschwindet gelegentlich.	Dies kann an einer Netzwerkverzögerung liegen. Stellen Sie sicher, dass der Rover in seiner Umgebung Zugriff auf ein starkes WLAN-Netz hat.
Nach der Registrierung ist keine Verbindung mit dem Smartphone mehr möglich.	Stellen Sie sicher, dass der WLAN-Router eingeschaltet und mit dem Internet verbunden ist.

TECHNISCHE DATEN

Eingangsleistung	Rover	5 V DC, 1000 mA
	Ladestation	5 V DC, 1000 mA
Ausgangsleistung	Ladestation	5 V DC, 1000 mA
Li-Po-Akku		1200 mAh
Frequenz		2,4 GHz
WLAN-Standards		802.11b/g/n
Datenübertragungsrate		150 Mbit/s

Systemvoraussetzungen der App		Android ab Version 4.1 iOS ab Version 6
Max. Foto-/ Videoauflösung		960 x 720 Pixel
Laufzeit		ca. 2 Stunden
Betriebstemperatur		0-50°C
Maße	Rover	110 x 90 x 110 mm
	Ladestation	145 x 25 x 152 mm
Gewicht		93 g

GPL-LIZENZTEXT

Dieses Produkt enthält Software, welche ganz oder teilweise als freie Software den Lizenzbedingungen der GNU General Public License, Version 2 (GPL) unterliegt.

Den Quellcode der Software erhalten Sie unter http://www.pearl.de/support/ unter dortiger Eingabe der Artikelnummer; wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter unter opensource@ pearl.de) den SourceCode auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen; den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der

Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html.
Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung,
soweit gesetzlich zulässig, aus.
Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht.
Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change
it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation‘s software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public
Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain

responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights. We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and / or modify the software. Also, for each author‘s protection and ours, we want to make certain that everyone understands that

there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original author's reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

1. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The „Program“, below, refers to any such program or work, and a „work based on the Program“ means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the

Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term „modification“.) Each licensee is addressed as „you“. Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

2. You may copy and distribute verbatim

copies of the Program‘s source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

3. You may modify your copy or copies

of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

I. You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
II. You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.

III. If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

4. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in

object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

I. Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

II. Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machinereadable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software

interchange; or,
III. Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the

executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.
If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

5. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

6. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission

to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

7. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose

any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

8. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you

may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce

you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence

of the rest of this License.

9. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

10. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the

General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and „any later version“, you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

11. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

12. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM „AS IS“ WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE

PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

13. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU

OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS
How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the „copyright“ line and a pointer to where the full notice is found.

one line to give the program‘s name and an idea of what it does.
Copyright (C) yyyy name of author

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either

version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author
Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.

The hypothetical commands `show w' and

`show c‘ should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than `show w‘ and `show c‘; they could even be mouse-clicks or menu items - whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a „copyright disclaimer“ for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision‘ (which makes passes at compilers) written by

James Hacker.

signature of Ty Coon, 1 April 1989

Ty Coon, President of Vice
This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

www.pearl.de

Kundenservice: 07631 / 360 - 350

Importiert von:

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

© REV1 / 21. 09. 2015 - MB//BS//MF

FR

Robot de télésurveillance "HSR-1"

avec vidéo HD, pilotable à distance

Mode d'emploi

7links™

PX-3799-675

TABLE DES MATIÈRES

Votre nouveau robot de télésurveillance4
Contenu 5
Accessoires requis.....5
Accessoires optionnels 5
Consignes préalables 6
Consignes de sécurité 6
Caméras de surveillance.....10
Consignes importantes concernant le traitement des déchets.....11
Déclaration de conformité 10
Description du produit 13

Mise en marche 16
Charger la batterie 16
Installer l'application 17
Utilisation 18
Modifier le mot de passe appareil 22
Télécommande 24
Réglages 26
Photo 34
Vidéo 34
Ajouter un appareil 34
Supprimer un appareil 35
Dépannage 36
Caractéristiques techniques 38
Licence de logiciel libre 40

VOTRE NOUVEAU ROBOT DE TÉLÉSURVEILLANCE

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions pour le choix de ce robot de télésurveillance. Celui-ci est équipé d'une caméra de surveillance HD, d'un éclairage à LED, d'une tête de caméra orientable, d'une fonction interphone et de deux transmissions par chaîne.
Vous pouvez le piloter à distance grâce à votre smartphone ou tablette, pour visualiser en direct les images prises dans votre habitation.

Contenu

- Robot de surveillance
- Station de chargement
- Câble de chargement Micro-USB
- Mode d'emploi

Accessoires requis (non fournis)

- Routeur Wi-Fi avec connexion Internet
- Smartphone avec Android à partir de 4.1 ou iOS partir de 6.

Accessoire en option

PX-4919 : Adaptateur secteur USB compact, 1000 mA, 5 V

CONSIGNES PRÉALABLES

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !

- N'ouvrez jamais l'appareil. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide. N'utilisez pas le produit dans des environnements humides comme une salle de bains, buanderie ou cave. Conçu pour un usage en intérieur uniquement !
- Ce produit n'est pas un jouet. Maintenez-le hors de la portée des enfants. Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne regardez jamais directement le rayon lumineux de la lampe. Ne pointez pas la lampe directement dans les yeux d'une personne ou un animal.
- N’exposez pas le produit au rayonnement direct du soleil, afin d'éviter une surchauffe.

- Maintenez le produit à distance des plaques de cuisson, fours, appareils de chauffage, micro-ondes, systèmes audio et téléviseurs.
- Utilisez uniquement les accessoires fournis ou recommandés.
- Pour le chargement, n'utilisez pas de câble de rallonge.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Caméras de surveillance

Respectez la législation locale concernant les libertés individuelles et le droit à l'image. La législation française interdit de filmer, enregistrer ou photographier des personnes à leur insu. Elle requiert également l'autorisation des personnes concernées avant toute utilisation et/ou diffusion d'enregistrements audio, photo ou vidéo. Avant d'installer une caméra de surveillance (notamment une caméra discrète) à votre domicile, si des salariés y travaillent, la loi française actuelle vous oblige à faire une déclaration à la CNIL et à en informer le(s) salarié(s) par écrit. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et les éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit PX-3799 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 1999/5/CE, concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Directeur Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
24.07.2015

DESCRIPTION DU PRODUIT

Robot de surveillance

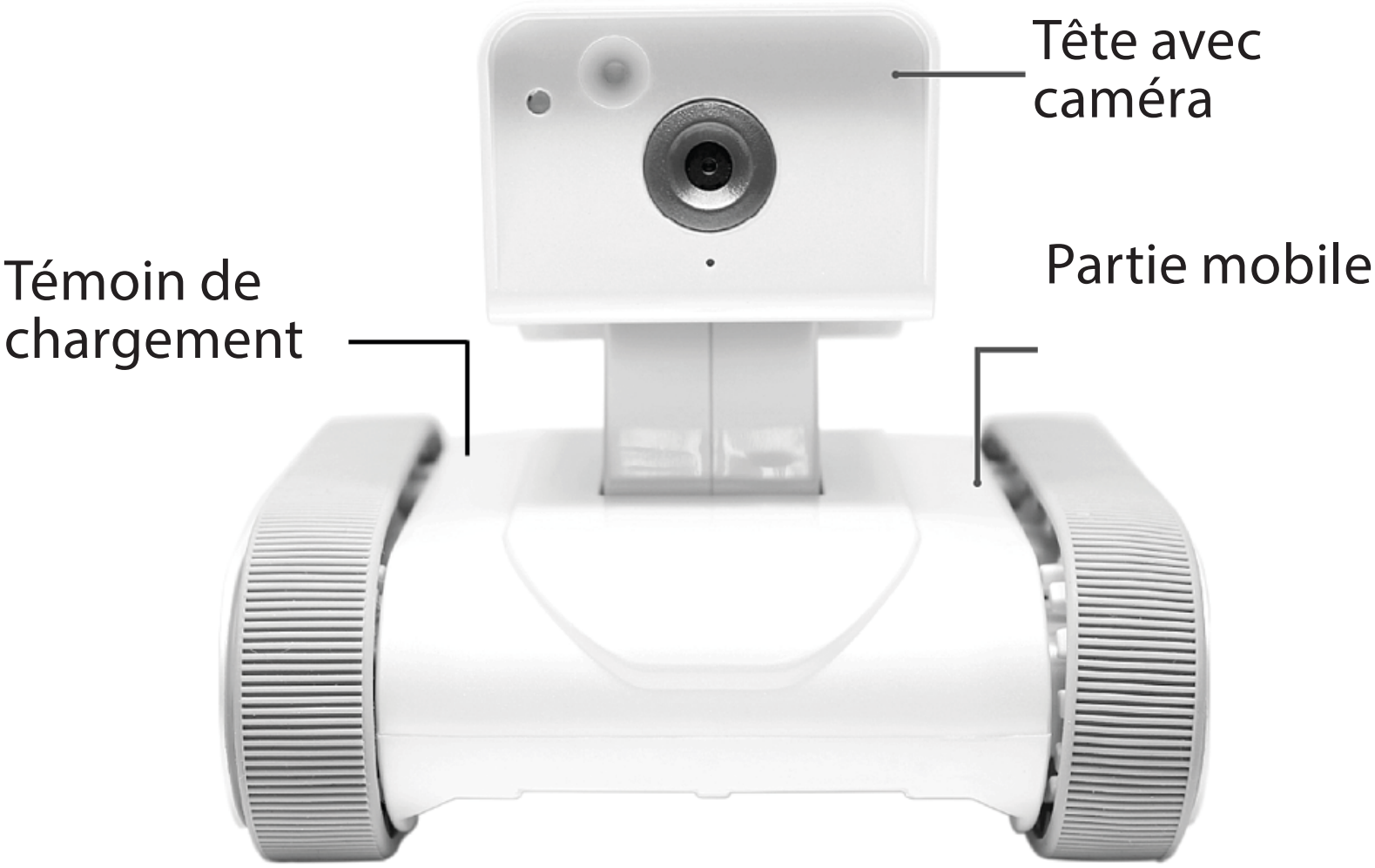

Partie mobile (face inférieure)

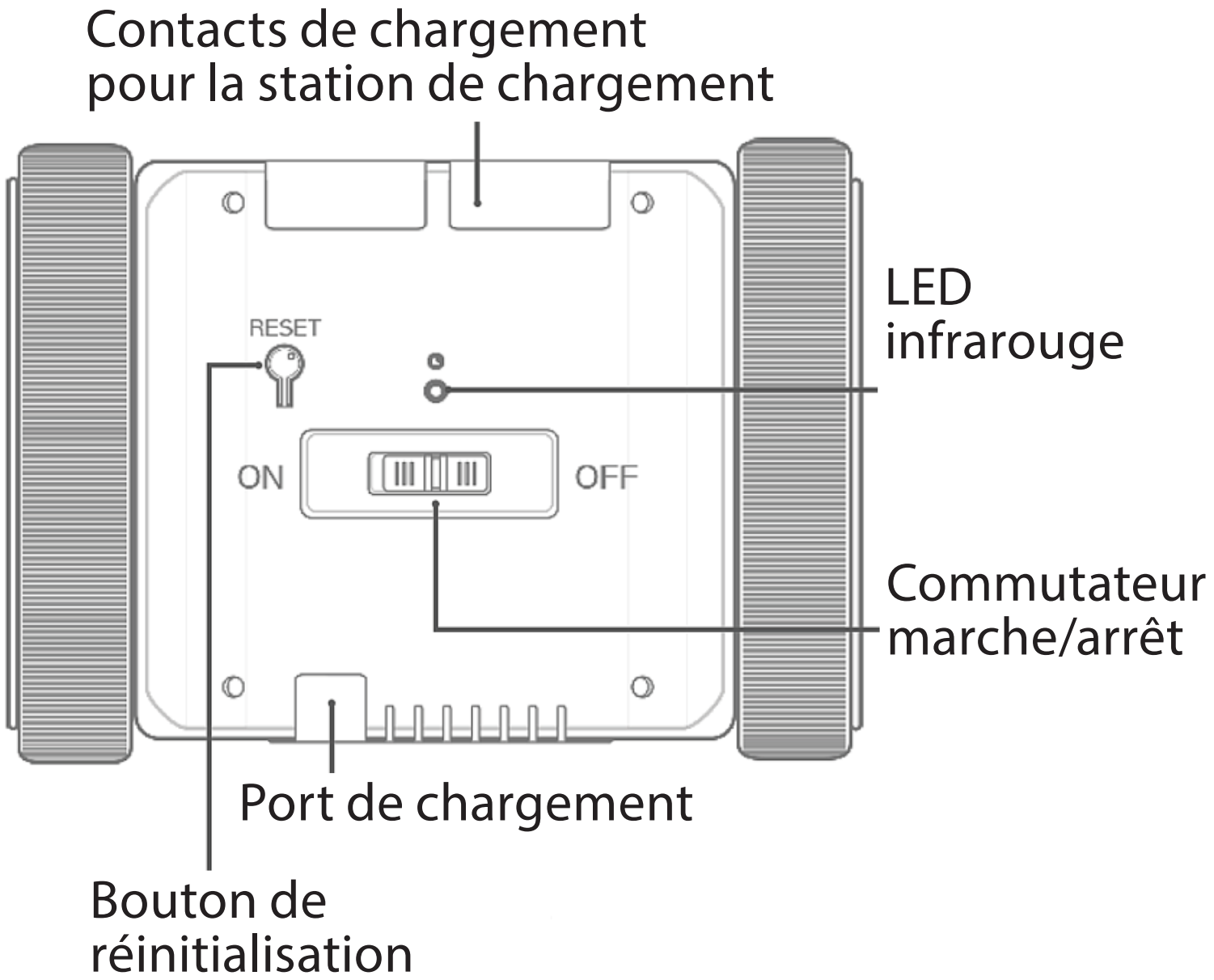

Tête avec caméra

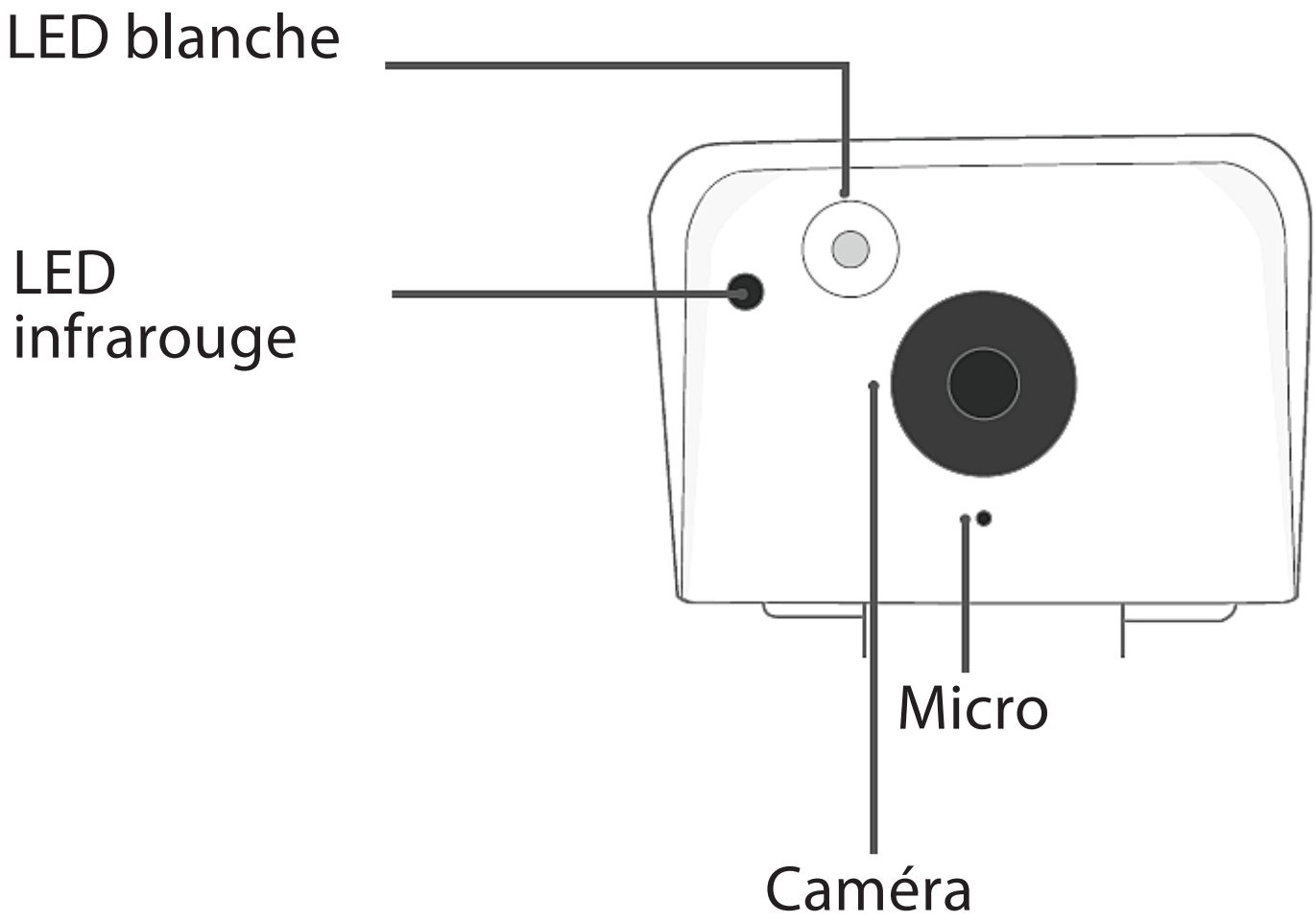

MISE EN MARCHE

Chargement de la batterie

Avant la première utilisation, chargez complètement le robot de télésurveillance. Vous pouvez charger le robot soit directement, soit par le biais de la station de chargement.

- Branchez le connecteur du câble micro-USB du câble de chargement dans le port de chargement micro-USB du robot. Raccordez le connecteur USB à un adaptateur secteur 5 V adapté (par exemple réf. PX-4919).
- Vous pouvez également brancher le câble de chargement à la station de chargement, puis le raccorder à un adaptateur secteur 5 V adapté. Placez

le robot sur la station de chargement de manière à ce que les contacts de chargement soient bien en contact.

- Branchez l'adaptateur secteur à l'alimentation électrique. Le témoin de chargement brille pendant le processus de chargement et s'éteint lorsque le robot est complètement rechargé.

Installer l'application

Dans Google Play (Android) ou dans l'App Store (iOS), recherchez l'application **Appbot Link** et téléchargez-la.

NOTE : Saisissez "appbot" et lancez la recherche.

UTILISATION

1. Ouvrez l'application **Appbot Link**.
2. Décidez si vous autorisez l'application à vous envoyer des notifications, et appuyez sur le champ correspondant.

NOTE :
Si vous souhaitez utiliser l'alerte de détection de mouvement, vous devez autoriser les notifications de l'application.

3. Appuyez sur **Next** et suivez les instructions affichées à l'écran.
4. Placez le commutateur marche/arrêt sur **ON**. Deux bandes à LED brillent en rouge sur le dessus de la partie mobile, la tête

du robot se déplace et une annonce sonore retentit. Dès que les bandes à LED brillent en bleu, le robot est prêt à fonctionner.

5. Appuyez sur **Next** et suivez les instructions affichées à l'écran.
6. Appuyez sur la touche Home de votre smartphone.
7. Sur votre smartphone, ouvrez les réglages Wi-Fi.
8. À cet endroit, sélectionnez **APPBOT** et établissez la connexion.

NOTE :
*Le mot de passe Wi-Fi est **link2014**.*

9. Ouvrez une nouvelle fois l'application **Appbot Link**.
10. Appuyez sur **Next**.
11. Sélectionnez votre réseau Wi-Fi en appuyant dessus, et saisissez votre clé réseau (mot de passe). Confirmez avec OK.
12. Sous la liste, appuyez sur **OK**. La connexion avec votre robot via votre réseau Wi-Fi est alors établie. Cela peut durer un court moment. Si le robot est correctement connecté avec l'application, une annonce sonore retentit.
13. Saisissez le mot de passe appareil de votre robot puis appuyez sur **OK**.

NOTE :
*Le mot de passe appareil standard est : **1234***

14. L'application a maintenant accès au robot. Dès que la connexion est établie, une annonce sonore retentit et les images en direct de la caméra apparaissent à l'écran.

Modifier le mot de passe appareil

1. Sur l'écran principal, appuyez en haut à droit sur .

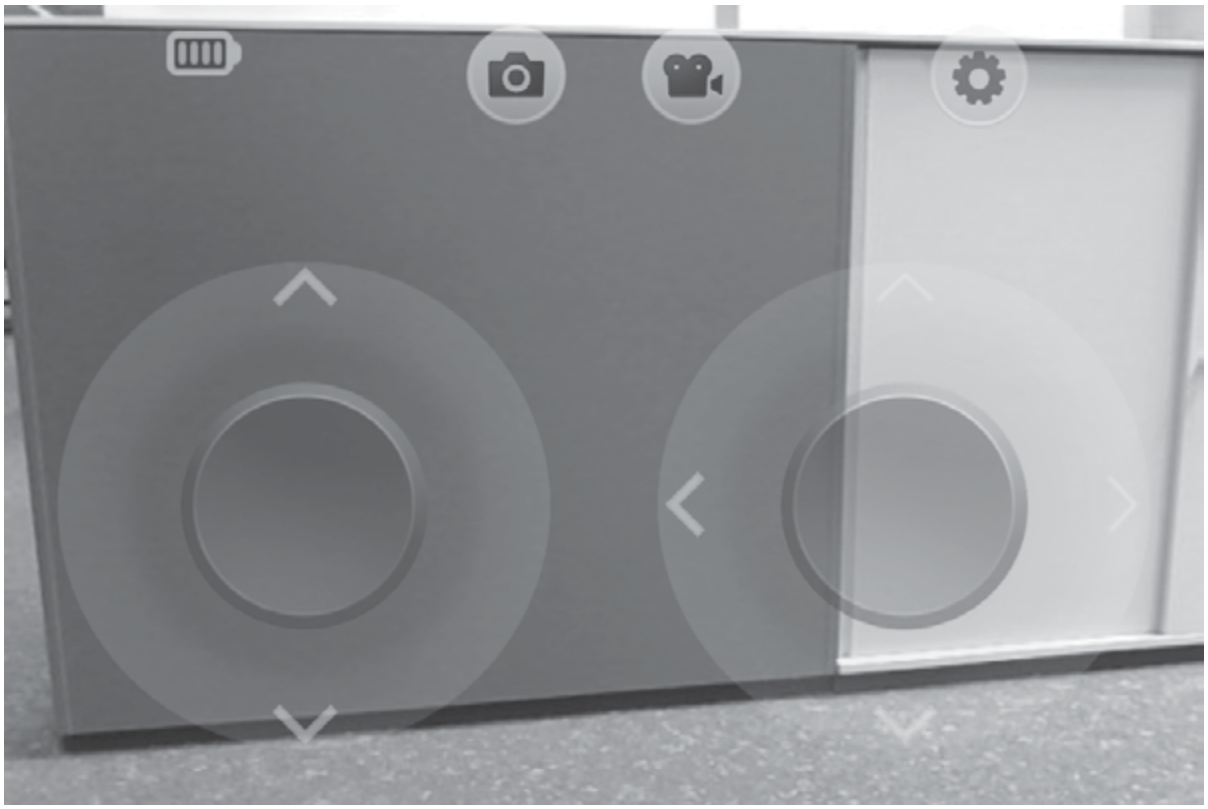

2. Dans la barre latérale sur la gauche de l'écran, appuyez sur .
3. Saisissez le nouveau mot de passe puis appuyez sur **OK**.

NOTE :
Pour des raisons de sécurité, votre mot de passe doit comporter des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.

4. Vous recevez un message vous signalant que le mot de passe a bien été modifié. Dans la fenêtre de dialogue, appuyez sur **OK**.

Télécommande

La télécommande apparaît sur l'écran principal sous forme de curseur circulaire.

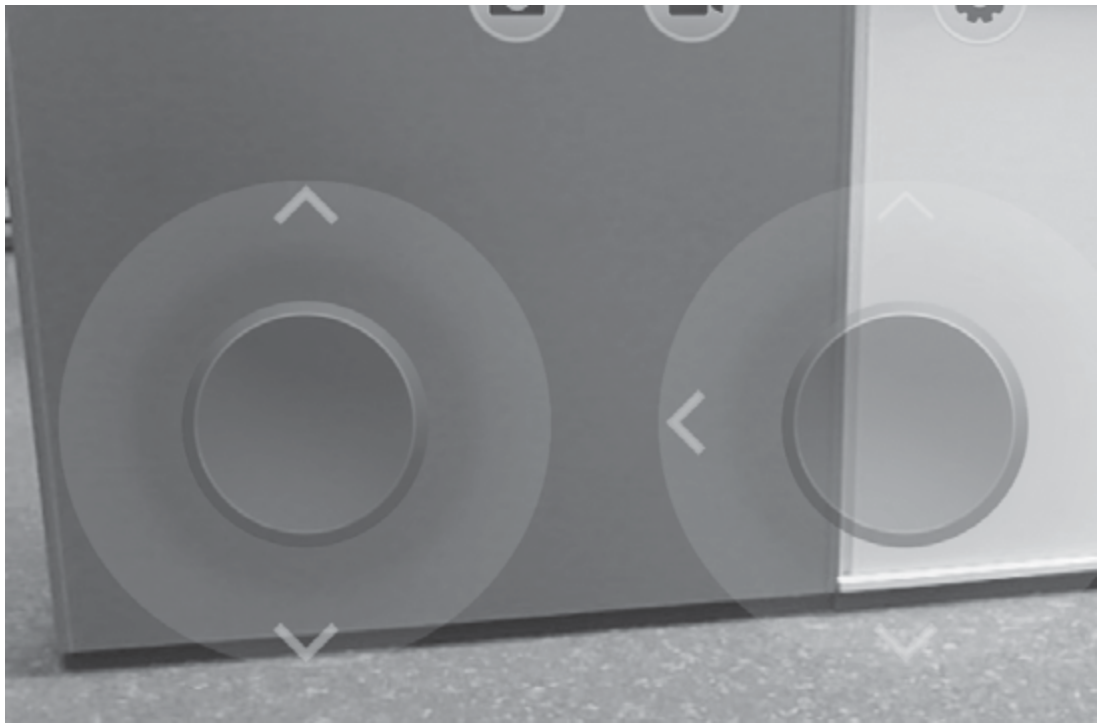

Appuyez sur le cercle intérieur, et faites-le tourner dans la direction souhaitée pour déplacer le robot.

NOTE :
Les flèches de direction indiquent la direction du point de vue du robot.

- Le cercle gauche vous permet de commander la tête comportant la caméra. Déplacez le cercle intérieur vers le haut pour que la tête se relève. Déplacez-le vers le bas pour que la tête s'abaisse.
- Le cercle droit vous permet de commander la partie mobile du robot. Déplacez le cercle intérieur vers le haut pour déplacer le robot vers l'avant. Déplacez-le vers le bas pour déplacer le robot vers l'arrière.
- Déplacez le cercle intérieur vers la gauche ou vers la droite pour faire tourner le robot vers la gauche ou vers la droite..

NOTE :
La vitesse et les réactions peuvent varier fortement selon la réception.

Réglages

Sur l'écran principal, appuyez en haut à droite sur afin de masquer la barre latérale.

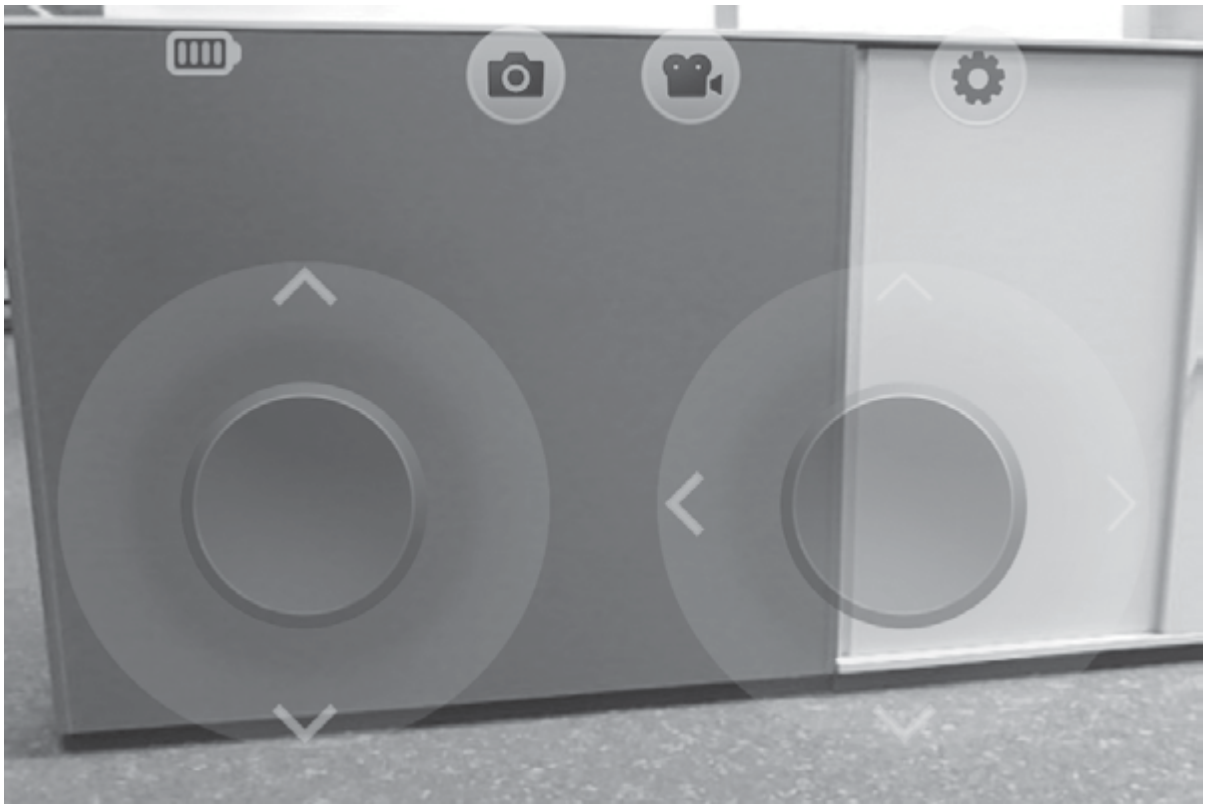

Sym-bole	Signification
	Appuyez ici pour régler la qualité de l'affichage. : qualité faible, transmission rapide des images : qualité élevée, transmission lente des images
	Appuyez ici pour obtenir des informations sur l'application.

	Appuyez ici pour activer ou désactiver la fonction Détection des visages. Dès que le robot détecte un visage, il le suit. : activée : désactivée *NOTE :* *Le robot peut détecter les visage, mais ne peut pas les différencier.*
	Appuyez ici pour modifier le mot de passe de votre robot.

Appuyez ici pour activer ou désactiver l'alerte en cas de détection d'un mouvement.

: activée

: désactivée

Dès que le robot détecte un mouvement, vous recevez un message d'alerte.

NOTE :
Pour pouvoir utiliser cette fonction, vous devez avoir, lors de l'installation, autorisé l'application à vous envoyer des notifications.

	Appuyez ici pour allumer ou éteindre la LED blanche du robot. : allumée : éteinte Cela vous permet de continuer à voir ce qu'il se passe dans votre habitation, même la nuit.
	/ Appuyez ici pour afficher ou masquer la télécommande sur l'écran. : affichée : masquée
	Appuyez ici pour relever le robot s'il a basculé en arrière.

	Appuyez ici pour activer ou désactiver la fonction Audio du robot. : activée : désactivée Lorsque la fonction Audio est activée, apparaît à l'écran. Vous recevez maintenant un enregistrement audio du robot. Appuyez sur et maintenez le symbole appuyé pour que le son capté par le micro de votre smartphone soit diffusé en direct par le robot.

	Prenez en compte les indications concernant la batterie sur l'écran principal. Lorsque la batterie doit être rechargée, vous pouvez utiliser la fonction de chargement automatique. Pour cela, déplacez le robot pour qu'il se trouve à moins d'1 mètre de la station de chargement, et appuyez sur 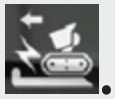 . Le robot rejoint alors la station de chargement. *NOTE :* *Le caméra du robot doit être orientée en direction de la station de chargement, de manière à ce que le robot puisse recevoir le signal lumineux de la station de chargement.*

	Appuyez sur pour interrompre le processus de chargement. Appuyez sur lorsque le robot doit mettre fin au processus de chargement et quitter la station de chargement. *NOTE :* *Pour pouvoir utiliser la fonction de chargement piloté à distance, il faut que la station de chargement se trouve à un emplacement où elle est accessible par le robot, et qu'elle soit branchée à l'alimentation électrique par le biais du câble de chargement.*
	Appuyez ici pour accéder aux photos et vidéos enregistrées sur votre smartphone par cette application.

Photo

Sur l'écran principal, appuyez sur pour faire une capture instantanée. L'image est enregistrée sur votre smartphone.

Vidéo

Sur l'écran principal, appuyez sur pour lancer un enregistrement vidéo. Appuyez sur pour arrêter l'enregistrement. Le fichier vidéo est enregistré sur votre smartphone.

Ajouter un appareil

Sur la page d'accueil de l'application, appuyez sur pour enregistrer ce robot ou bien un autre. Suivez les instructions affichées à l'écran.

Supprimer un appareil

Sur la page d'accueil de l'application, appuyez sur le robot que vous souhaitez supprimer puis sur .

Appuyez en bas sur **OK** afin de supprimer le robot (sous Android), ou bien encore une fois sur le robot à supprimer (sous iOS).

DÉPANNAGE

Problème	**Solution(s) proposée(s)**
Le robot ne s'allume pas.	Rechargez le robot complètement pendant au moins 30 minutes, puis allumez-le.
Le robot n'est pas détecté dans le réseau Wi-Fi.	Redémarrez le robot, puis essayez de nouveau.
Le robot est connecté au réseau mais n'a pas d'accès à Internet.	Assurez-vous que votre routeur Wi-Fi est connecté à Internet, et essayez de nouveau.

Pas de son, alors que la fonc-tion Audio est activée.	Réglez le volume sonore à l'aide des touches de volume de votre smartphone.
L'image transmi-se en direct par la caméra disparaît parfois.	Ceci peut être dû à un ralentissement sur le réseau. Assurez-vous que le robot, là où il se trouve, a accès à un réseau Wi-Fi puissant.
Après l'enregistrement, la connexion avec le smart-phone n'est plus possible.	Assurez-vous que votre routeur Wi-Fi est allumé et connecté à Internet.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Puissance d'entrée	Robot	5 V DC / 1000 mA
	Station de charge-ment	5 V DC / 1000 mA
Puissance de sortie	Station de charge-ment	5 V DC / 1000 mA
Batterie li-po		1200 mAh
Fréquence		2,4 GHz
Standards Wi-Fi		802.11b/g/n
Taux de transfert de donnée		150 Mbps

Configuration système requise pour l'application		Android version 4.1 et supérieure iOS à partir de la version 6
Résolution photo/ vidéo max.		960 x 720 pixels
Autonomie		env. 2 heures
Température d'utilisation		0-50 °C
Dimensi-ons	Robot	110 x 90 x 110 mm
	Station de charge-ment	145 x 25 x 152 mm
Poids		93 g

LICENCE DE LOGICIEL LIBRE

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL).
Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence.
Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation.
Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée.
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur www.pearl.fr.

CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL LIBRE CeCILL

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction:

* d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres: accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,

* d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle

est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont:

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté

de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé

librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante:

Contrat: désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel: désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial: désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié: désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source: désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel

l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet: désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire: désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié: désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur: désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant: désigne le Titulaire ou toute personne

physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution: désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module: désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe: désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel

s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne: désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL: désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties: désigne collectivement le Licencié et le Concédant.
Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants:

* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;

* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.
Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte:

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.

2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.

3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de

n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant.

Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de

mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée:

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés

d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat.

Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code

objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée:

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9,et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans

lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial.

Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément:

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;

2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel.

Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses

licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment:
(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue

un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis.

Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent.

En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de

telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de

deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05.

Service commercial : 0033 (0) 3 88 58 02 02
Importé par :
Pearl | 6 rue de la Scheer | F-67600 Sélestat

© REV2 / 21.09.215 - EB//PM//MF